



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, 30 juin 2022

Grâce à une bonne gestion, le Département aide ceux qui en ont le plus besoin

Ce jeudi 30 juin, les élu.e.s de l'Assemblée départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE pour le vote de 74 dossiers dont ceux concernant le compte de gestion, des revalorisations salariales, l'environnement ou encore des initiatives proposées par les jeunes du Département. Les bons résultats financiers de l'exercice 2021 permettent aux élu.e.s de bénéficier de marges de manœuvre pour faire avancer les Pyrénées-Orientales et leurs habitant.e.s.

En ouverture de la séance plénière, la Présidente du Département a tenu à remercier les pompiers actuellement mobilisés sur les incendies qui frappent les Pyrénées-Orientales et qui ont déjà détruit 1200 hectares. Hermeline MALHERBE a ensuite évoqué le contexte national : « le résultat des urnes aux élections législatives ajoute aux difficultés actuelles le risque d'une instabilité gouvernementale voire institutionnelle » avant d'invoquer la stabilité et la feuille de route de l'Institution départementale « les citoyens et le territoire peuvent compter sur un projet clair, solidaire, écologique et citoyen ».

Les premiers dossiers relatifs à la jeunesse ont été votés à l'unanimité et en présence des jeunes de l'Assemblée départementale des collegien.ne.s et du Comité des jeunes, deux instances issues de la concertation Imagine les P-O et illustrant une volonté de participation citoyenne. Réunis en mai dernier, après avoir débattu et étudié des projets concrets, les jeunes ont voté et leurs propositions ont été actées aujourd'hui par leurs pairs. Leurs idées deviendront prochainement concrètes. Ils ont imaginé une rencontre sportive pour promouvoir le sport, un plan d'actions pour améliorer l'entretien des toilettes et des interventions pour lutter contre le harcèlement scolaire au collège.

Les élu.e.s ont approuvé le compte de gestion 2021. Ce bilan financier fait état de bons résultats avec notamment un taux d'endettement maîtrisé qui permet au Département de souscrire de nouveaux emprunts à taux privilégiés en vue de maintenir un niveau d'investissement élevé et ainsi, soutenir l'activité économique. En 2022, le Département financera notamment l'extension du réseau Très Haut Débit sur des zones géographiques présentant des difficultés techniques de couverture. De nouvelles marges de manœuvre proviennent de la nette augmentation des droits de mutation à titre onéreux

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





(+30%) pour les recettes et côté dépenses, les marges supplémentaires sont issues de la renationalisation de l'allocation RSA. Dans un contexte de forte inflation, la Majorité départementale opte donc pour de nouvelles revalorisations salariales à hauteur de 6,6 M€. Par exemple, les services d'aide et d'accompagnement à domicile, les assistants familiaux, les personnels des filières sociales et médico-sociales vont bénéficier de revalorisations pour augmenter le pouvoir d'achat et favoriser le recrutement dans des métiers souvent en tension. Autre priorité dictée par le contexte actuel exceptionnel : le Département vient d'acter des subventions pour aider les associations locales à caractère social telles que les Restaurants du Coeur ou les Enfants du Lude.

Le Département s'engage également en matière de gestion de l'eau pour faire face au défi climatique, pour accompagner les agriculteurs vers l'agro-écologie et pour soutenir les innovations des collectivités dans la gestion des ressources en eau. En 2022, le Département continuera à accompagner, en partenariat avec l'agence de l'eau, les projets d'assainissement et eau potable des communes. Plus généralement, le développement durable est au cœur de nombreux dossiers avec des actions concrètes comme l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de la collectivité ou comme le financement de projets encourageant les gestes éco-citoyens.

Par leurs décisions, les élu.e.s ont renouvelé leur engagement envers ceux qui en ont le plus besoin, en faveur d'un territoire attractif grâce à l'accompagnement de projets qui favorise la relance économique et fait avancer les Pyrénées-Orientales et leurs habitant.e.s.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)
Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication., Tél 06 09 86 25 77
(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)
Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication., Tél 06 09 86 25 77
(uniquement le mercredi)
leDépartement66.fr



Session départementale du 30 juin 2022

Hermeline Malherbe **- Présidente du Département des Pyrénées-Orientales-**

Mesdames et Messieurs les élu.es,
Cher.es collègues,
Mesdames et Messieurs et vous les jeunes de l'Assemblée des collégiens

Avant de démarrer notre session de l'été (nous aurons une CP le 25 juillet).

Vous me permettez, prioritairement, de remercier une nouvelle fois nos vaillants pompiers qui font face, aux côtés des forces de sécurité et de protection civile, à la série d'incendies qui frappe notre département alors que nous ne sommes qu'au début de la saison: près de 1200 hectares déjà détruits, des incendies qui sont autant de cicatrices sur nos paysages et nos habitations. J'ai accueilli le Ministre de l'Intérieur, (Gérald Darmanin), hier à Opoul avec Mathias Blanc et le Colonel du Sdis ; je l'ai assuré de notre mobilisation sans faille et je lui ai demandé de bien veiller à mettre en œuvre tous les moyens d'enquête afin d'identifier rapidement l'origine de ces incendies et de punir avec la plus grande fermeté les éventuels comportements criminels qui chaque jour mettent en danger la vie d'autrui et celle de nos pompiers.

Depuis notre session du 2 juin, les élections législatives ont changé la « donne » nationale. Le résultat des urnes ajoute aux difficultés actuelles le risque d'une instabilité gouvernementale voire institutionnelle.

Ces résultats m'interpellent en tant que citoyenne et en tant que Présidente du Département des Pyrénées-Orientales. Je retiendrai que l'union (*à gauche*) est toujours une stratégie vertueuse et gagnante pour peu qu'elle se fonde sur le respect et sur la base de valeurs partagées comme en atteste, ici, notre majorité départementale.

Le fort niveau de l'abstention et le score de l'extrême droite me préoccupent également dans la mesure où ils illustrent une véritable crise démocratique que le Président de la République a lui-même entretenue en privant les citoyens de tout débat tant aux présidentielles qu'aux législatives. Le flou, la non-confrontation des programmes, les radicalités, les vérités définitives, les annonces tonitruantes et l'absence de réponses sociales apportées aux difficultés du quotidien ont largement contribué à cette méfiance vis-à-vis de la représentation politique.

Tout ceci est inquiétant alors que la France doit faire face aux suites de la pandémie, au conflit en Ukraine, à l'envolée des prix, au défi du changement climatique, à la menace sur la cohésion sociale, à l'évolution potentielle de l'Europe... Dès demain, le gouvernement devra consacrer une bonne partie de son énergie à rechercher une majorité, des majorités à « géométries variables » qui risque d'entraîner une gouvernance chaotique, sans cohérence, un pilotage à vue au gré des accords...

Nous avons besoin d'élu(e)s engagé(e)s et investi(e)s pour notre territoire, des élus capables de relayer nos difficultés, de porter nos projets... bref nous avons besoin d'élus « utiles » à notre territoire, des élus qui ne devront pas être prisonniers de leurs radicalités !

Heureusement, les citoyens et le territoire peuvent compter sur la stabilité de la gouvernance départementale qui a tracé un chemin, une feuille de route claire pour une politique solidaire, écologique et citoyenne... une politique qui se fait avec et pour les citoyens à l'instar de ce que nous avons mené avec les concertations « Parlons PO, agissons PO » ou plus récemment « Imagine les PO », des instances de dialogue et de propositions pour l'avenir du Département, des rendez-vous auxquels malheureusement aucun des députés, élus comme battus, n'a participé !

Or je suis convaincue que la réponse au défi démocratique c'est la relance de la décentralisation, plus de libertés d'action pour les acteurs locaux, plus de co-construction avec les citoyens : ce qui se discute ensemble, s'élabore ensemble est davantage compris, partagé et durable.... (Notre démocratie a besoin de proximité !)

J'en veux pour preuve la formidable énergie de nos jeunes que nous aurons l'occasion de saluer à l'occasion du vote des propositions de l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s. L'assemblée départementale des collégiens et le comité « Jeunes » sont deux instances qui émanent de la concertation « Imagine les PO » et illustrent ce besoin de démocratie participative. Leur travail, qui témoigne d'une grande maturité, est aujourd'hui décliné de manière opérationnelle : il s'agit d'actions proposées et décidées par les jeunes eux-mêmes au sein de l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s. J'ai pu apprécier leurs travaux et leurs réflexions au cours de la Plénière de clôture de l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s le 25 mai dernier avec Marie-Pierre Sadourny.

Merci à toutes et tous pour votre travail et votre engagement. Merci à Léa et Clément, les co-présidents de l'ADC ainsi qu'à Laurayne, Lola et Liam pour le Comité Jeunes pour votre engagement citoyen et pour votre présence à nos côtés aujourd'hui.

C'est bien la proximité qui guide notre action au quotidien pour aborder un autre sujet important, celui de la Santé.

Pour poursuivre le pacte départemental de santé que nous avons acté le 31 mars dernier, pour lutter contre la désertification médicale. Nous continuons d'aider les communes dans leur projet de création de structures de santé. En lien avec la Région nous avons installé le GIP Santé avec Françoise Chatard. Nous intervenons aussi en amont pour attirer les futurs soignants avec la réalisation de la « maison des internes » en lien avec l'OPH66 présidé par Toussainte Calabre. Nous avons visité mardi dernier le chantier de cette maison des interne avec la doyenne de la faculté de médecine de Montpellier, Mme Laffont et le Dir de l'hôpital de Perpignan, M. Mayol ; ils ont pu attester de l'engagement du Département et apprécier la qualité de la vingtaine de logements accessibles et modernes situés au cœur du site de l'hôpital, livrés pour la prochaine rentrée d'octobre !

Par ailleurs, je proposerai de soutenir la création d'une maison de santé pluridisciplinaire rue Foch à Perpignan dans le cadre de l'appel à projet départemental " SERVICES AU PUBLICS INNOVANTS - SANTÉ ET TERRITOIRES". Une subvention de 100 000 euros est prévue pour améliorer l'offre et la qualité des soins en centre-ville de Perpignan et notamment dans les quartiers prioritaires de la Ville. Il s'agit là d'une mobilisation volontariste partagée par les partenaires pour faire de cette Maison de Santé une structure "ressource" pour agir contre les inégalités sociales de santé et le maintien et le développement d'une offre de soins de premier recours.

Plusieurs autres délibérations touchent aux solidarités humaines et territoriales qui émanent de l'échange avec les acteurs de terrain. Ces solidarités peuvent s'exercer grâce à une situation financière saine que nous avons su bâtir et qui est illustrée dans le Compte Administratif.

Comme vous le savez, le compte administratif représente la totalité des dépenses et de recettes engagées effectivement par la collectivité pour l'année 2021. C'est une photo fidèle de notre situation budgétaire et financière et à ce titre nous montrons, chiffres à l'appui, que les engagements pris ont été tenus, les actions envisagées concrétisées et le volume des dépenses et recettes exécuté conformément aux orientations.

S'agissant précisément des dépenses d'investissement considérables, nous atteignons en 2021 un niveau historique pour la collectivité avec 129,7 millions d'euros !

Voilà ce que j'ai rappelé au Salon des maires sur l'importance du partenariat entre décideurs publics et privés et sur la nécessaire mobilisation de tous les acteurs pour porter les projets (Mobilités, voies et pistes cyclables, RN116, Tourisme 4 saisons, THD, Eau etc.).

Face à la situation socio-économique instable j'ai exhorté tous les acteurs locaux à relever les défis pour notre département autour des plans d'investissement ambitieux du couple Département-Région, ensemble et sans attendre, ni dépendre d'une situation nationale incertaine !

Notre compte administratif 2021 atteste d'une saine gestion et d'un endettement maîtrisé.

Ce budget nous permet aujourd'hui, dans un contexte pourtant contraint, de maintenir un haut niveau d'intervention et d'aider ceux qui en ont le plus besoin.

Grâce à cette bonne gestion, nous pouvons dégager des moyens pour agir en faveur des personnels qui accompagnent au quotidien les publics vulnérables -personnes âgées, handicapées, enfants, jeune et famille en difficulté-. Ainsi, comme nous l'avons fait avec la revalorisation de l'indemnité kilométrique pour les salariés des services d'aides à domicile, je vous propose aujourd'hui :

- de voter une prime récurrente pour les personnels des filières sociales et médico-sociales dont les métiers sont en tension. Ce coup de pouce permettra :

- de revaloriser le régime indemnitaire des personnels administratif et culturel de notre collectivité à l'instar de ce qui avait été fait pour la filière technique.

- de revaloriser les personnels de services d'aide à domicile gérés par les CCAS... un complément de 705 000 € apporté par le Département qui bénéficiera à près de 350 agents tout en évitant une augmentation du reste à charge à payer par les personnes et leurs familles.

- d'adopter l'augmentation de l'indemnité d'entretien de plus de 10 % versée aux assistants familiaux, salariés du Département et aux tiers dignes de confiance dans leur mission d'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous soutenons ces familles d'accueil, investies d'une mission de service public et d'une implication de chaque instant.

C'est prêt de 7 millions d'euros pour soutenir le pouvoir d'achat de toutes ces personnes, agents du département, des CCAS, salariés qui accompagnent les personnes au quotidien les plus vulnérables.

Dans un autre registre et pour un équipement de proximité concourant au développement de notre territoire, nous accompagnons la cité de l'excellence sportive de Font Romeu dans sa modernisation en vue des jeux olympiques 2024 à hauteur de 1,5 millions d'investissement.

Cela confirme notre engagement pour le site de Font-Romeu qui est un formidable vecteur d'attractivité pour les Pyrénées Catalanes.

Il s'agit là d'un engagement fort en direction des installations sportives qui fait écho à la présentation du nouveau Centre de mer de St-Cyprien financé à 3,2 millions d'euros et à la base nautique de la Raho où le Département finance 80 % de l'équipement porté par l'Udsis présidé par Jean Roque.

Nous accompagnons ainsi tous les territoires dans leur projet de revitalisation et d'attractivité grâce à des appels à projets comme « Développons les cafés citoyens » ou encore « Tourisme durable, solidaire et innovant ». Nous voterons également l'accompagnement aux communes.

C'est plus de 1,5 millions d'euros affectés pour un volume d'investissements supérieur à 5 millions, un effet levier bien utile pour le développement de l'activité économique des Pyrénées-Orientales !

Je conclus cette introduction avec une note positive concernant la mise à l'honneur de notre Syndicat Mixte du Canigo Grand Site qui vient d'obtenir le Trophée Horizons 2022 pour une gestion responsable des flux touristiques.

Bravo à toute l'équipe. Merci à Daniel Baux, Marie-Edith Péral, Martine Rolland et (Alexandre Reynal, Aude Vives, Michel Garcia, Thierry Voisin, Lola Beuze).



**PYRENEES
ORIENTALES**
le Département



Jérémie LE FOULLER

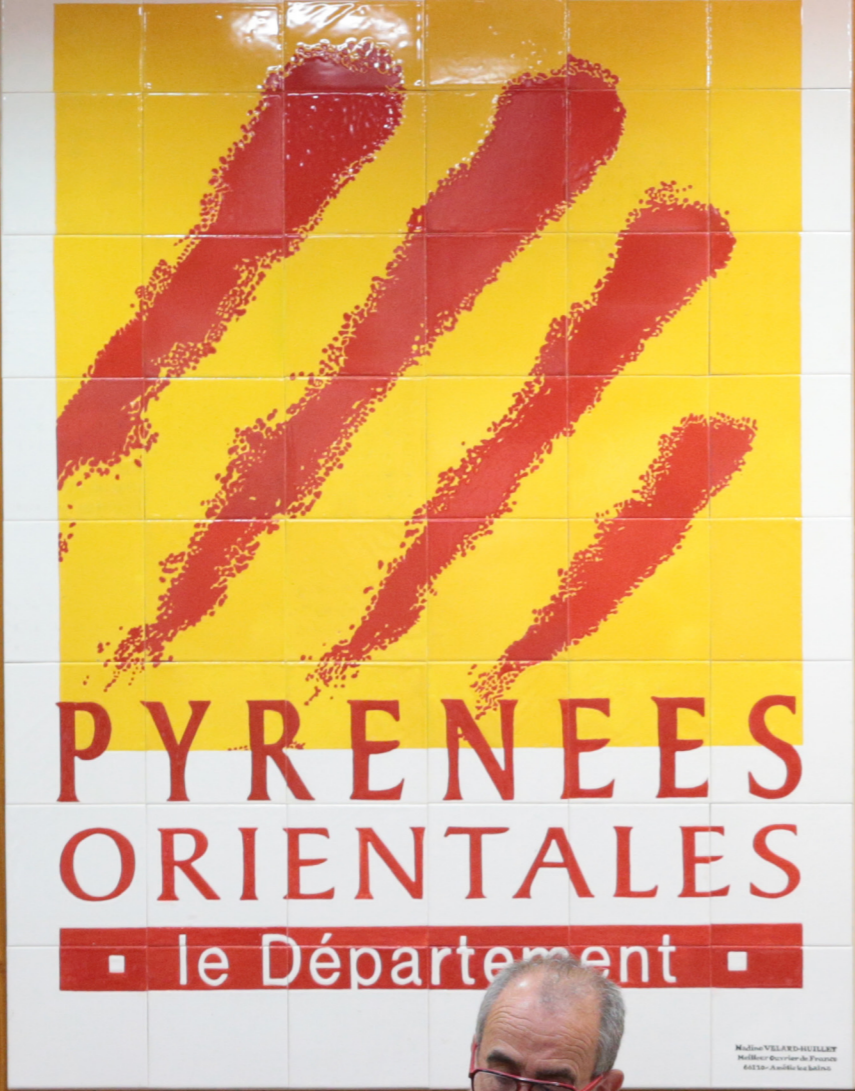
Hermeline MALHERBE

GARCIA

Blurred audience member in a blue jacket.

Blurred audience member with white hair.

Blurred audience member with blonde hair in a ponytail.



A panel of five individuals is seated at a long wooden table during a meeting. From left to right: a woman with glasses and a patterned top; a man with glasses and a white shirt; a man in a light blue blazer; a woman with glasses and a black top; and a young man in a white polo shirt. Each person has a nameplate in front of them. The nameplates for the first three individuals are visible: "Hermeline MALHERBE", "Nicolas GARCIA", and "Robert GARRABÉ". The table is equipped with microphones, water bottles, and laptops.

An audience of several people is seated at a curved wooden table in the foreground, facing the panel. They are also equipped with microphones, water bottles, and tablets. The setting is a formal meeting room with wood-paneled walls.